



COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2013

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- L'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE», tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total net de bilan de **384 692 477 dinars** et un résultat bénéficiaire de **10 802 641 dinars** ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction de la Compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du

jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 14 Avril 2014.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Un membre du personnel de la Banque de Tunisie est détaché auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2013 s'élève à 73 391 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie en contre partie de la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance et une convention de location à titre onéreux d'un local avec la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 03 février 2011, a arrêté la rémunération du Directeur Général à 150 KDT par année.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en DT) :

	DG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	150 000	-
Jetons de présence	10 000	80 000
TOTAL	160 000	80 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 14 Avril 2014.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2013

Annexe n°1
Actif du bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 31 décembre 2013			Au 31/12/2012
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC1 Actifs incorporels	A 1	674 066	632 695	41 371	66 995
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		674 066	632 695	41 371	66 995
AC14 Acomptes versés					
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 525 111	3 943 811	1 581 300	1 324 154
AC21 Installations techniques et machines		4 556 065	3 103 267	1 452 798	1 102 316
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		916 583	840 544	76 039	77 770
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		52 463		52 463	144 068
AC3 Placements	A 3	302 018 154	9 844 061	292 174 093	275 216 655
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1	10 847 511	4 247 132	6 600 379	6 822 940
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 972 905	1 882 597	1 970 629
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 302 009	2 274 227	4 027 782	4 162 311
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	32 217 601		32 217 601	30 487 775
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	257 606 292	5 596 929	252 009 363	237 383 168
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		75 802 449	5 476 486	70 325 963	71 848 055
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		86 227 356	416	86 226 940	86 848 673
AC333 Prêts hypothécaires		350 125		350 125	399 599
AC334 Autres Prêts		406 362	120 027	286 335	376 841
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		94 820 000		94 820 000	77 910 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.4	1 346 750		1 346 750	522 772
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	35 921 839		35 921 839	49 163 347
AC510 Provisions pour primes non acquises		8 967 865		8 967 865	7 572 714
AC530 Provisions pour sinistres Vie		35 367		35 367	230 401
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		24 672 053		24 672 053	36 340 201
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		-		-	-
AC561 Autres provisions techniques Non Vie *		2 246 554		2 246 554	5 020 031
AC6 Créances	A 5	49 909 508	7 416 949	42 492 559	57 829 994
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	45 203 393	6 170 601	39 032 792	35 846 730
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	752 147		752 147	1 259 089
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	40 011 139	5 913 524	34 097 615	30 312 796
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	4 440 107	257 077	4 183 030	4 274 845
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	1 108 512	614 433	494 079	19 579 813
AC63 Autres Créances	A 5.3	3 597 603	631 915	2 965 688	2 403 451
AC631 Personnel	A 5.3.1	56 844		56 844	69 249
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 901 094		2 901 094	2 328 752
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	639 665	631 915	7 750	5 450
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	12 481 315		12 481 315	12 430 932
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	4 450 276		4 450 276	5 442 957
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	2 087 470		2 087 470	1 721 078
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	5 943 569		5 943 569	5 266 897
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	5 777 143		5 777 143	4 949 315
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	166 426		166 426	317 582
Total de l'Actif :		406 529 993	21 837 516	384 692 477	396 032 077

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

	Notes	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Capitaux propres	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	36 231 873	36 231 873
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	25 600 315	21 200 315
CP5 Résultat reporté	P 1.4	449 644	251 960
Total capitaux propres avant résultat :		82 281 832	77 684 148
CP6 Résultat au 31 décembre	P 1.5	10 802 641	9 797 685
Total capitaux propres avant affectation :		93 084 473	87 481 833
Passif	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	3 933 798	3 933 798
PA23 Autres provisions		3 933 798	3 933 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	234 553 308	245 042 578
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		26 940 734	24 029 998
PA320 Provisions d'assurances Vie		97 646 545	90 615 980
PA330 Provisions pour sinistres Vie		2 866 839	2 419 074
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		99 874 805	116 669 145
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		889 326	898 024
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		940 116	943 949
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		-	-
PA360 Autres provisions techniques Vie		-	1 258 125
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		5 394 943	8 208 283
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	24 960 332	36 449 437
PA6 Autres dettes	P 2.4	26 774 372	21 478 336
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	6 497 462	6 709 587
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	5 351 474	5 916 481
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	1 145 988	793 106
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	13 833 332	8 305 242
PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	6 443 578	6 463 507
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	449 695	438 067
PA632 Personnel	P 2.5.2	767 104	769 342
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 678 503	4 730 722
PA634 Créiteurs divers	P 2.5.4	548 276	525 376
PA7 Autres passifs	P 2.6	1 386 194	1 646 095
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	1 386 194	1 646 095
Total des capitaux propres et du Passif :		384 692 477	396 032 077

Annexe n°3

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
PRNV1 Primes acquises	83 402 780	<39 393 733>	44 009 047	56 703 900
PRNV11 Primes émises et acceptées	86 313 516	<40 764 276>	45 549 240	58 579 222
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<2 910 736>	1 370 543	<1 540 193>	<1 875 322>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	4 576 258		4 576 258	6 177 199
PRNV2 Autres produits techniques	143 372		143 372	282 235
CHNV1 Charges de sinistres	<48 061 123>	13 054 011	<35 007 112>	<45 698 137>
CHNV11 Montants payés	<64 940 945>	24 722 159	<40 218 786>	<39 610 547>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	16 879 822	<11 668 148>	5 211 674	<6 087 590>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	2 813 340	<2 773 477>	39 863	<611 088>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<431 721>		<431 721>	<1 501 122>
CHNV4 Frais d'exploitation	<9 527 978>	6 778 769	<2 749 209>	<3 980 316>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 340 005>		<4 340 005>	<4 086 244>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	187 864		187 864	125 391
CHNV43 Frais d'administration	<5 375 837>		<5 375 837>	<5 395 815>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		6 778 769	6 778 769	5 376 352
CHNV5 Autres charges techniques	<2 269 619>		<2 269 619>	<4 529 268>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	-		-	37 397
RTNV Sous Total: Résultat technique de l'assurance Non Vie	30 645 309	<22 334 430>	8 310 879	6 880 800

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
PRV1 Primes	23 211 669	<258 705>	22 952 964	20 298 860
PRV11 Primes émises et acceptées	23 211 669	<258 705>	22 952 964	20 298 860
PRV2 Produits de placements	5 061 170		5 061 170	4 880 417
PRV21 Revenus des placements	4 312 938		4 312 938	3 602 935
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	58 772		58 772	21 103
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	689 460		689 460	1 256 379
PRV4 Autres produits techniques	18 709		18 709	-
CHV1 Charge de sinistres	<15 523 424>	5 128	<15 518 296>	<5 635 012>
CHV11 Montants payés	<15 075 658>	200 162	<14 875 496>	<5 289 076>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<447 766>	<195 034>	<642 800>	<345 936>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<5 407 681>		<5 407 681>	<10 584 942>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<6 665 805>		<6 665 805>	<9 981 583>
CHV22 Autres provisions techniques	1 258 124		1 258 124	<603 359>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<389 596>		<389 596>	<195 970>
CHV4 Frais d'exploitation	<2 759 370>	2 217	<2 757 153>	<2 926 026>
CHV41 Frais d'acquisition	<2 384 518>		<2 384 518>	<1 980 312>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	178 527		178 527	<442 630>
CHV43 Frais d'Administration	<553 379>		<553 379>	<508 974>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		2 217	2 217	5 890
CHV5 Autres charges techniques	<84 261>		<84 261>	<90 176>
CHV9 Charges des placements	<1 159 524>		<1 159 524>	<746 184>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<497 803>		<497 803>	<336 996>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<580 663>		<580 663>	<324 962>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<81 058>		<81 058>	<84 226>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	2 967 692	<251 360>	2 716 332	5 000 967

Annexe n°5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Notes	(Chiffres en dinars tunisiens)	
		Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		8 310 879	6 880 800
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		2 716 332	5 000 967
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		11 401 429	11 339 243
PRNT11 Revenus des placements		9 715 867	8 371 119
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		132 398	49 031
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		1 553 164	2 919 093
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<4 238 456>	<1 733 697>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<1 121 414>	<782 982>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<2 934 439>	<755 023>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<182 603>	<195 692>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<4 576 258>	<6 177 199>
PRNT2 Autres produits non techniques		33 877	380 896
CHNT3 Autres charges non techniques		<201>	<3 005 667>
Résultats provenant des activités ordinaires		13 647 602	12 685 343
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<2 844 961>	<2 887 658>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		10 802 641	9 797 685
Résultat net après modifications comptables :		10 802 641	9 797 685

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2013	31/12/2012
HB1 Engagements reçus		632 334	661 808
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		350 125	399 599
<i>Avals, cautions de garanties</i>		282 209	262 209
HB2 Engagements donnés		882 615	763 221
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		882 615	763 221
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	31/12/2013	31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	113 322 921	102 824 108
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-74 704 303	-48 501 826
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	910 373	210 706
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	-7 062	-1 899
E5 Commissions versées sur les acceptations	-247 998	-61 195
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-20 434 952	-18 009 988
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	5 999 081	5 481 039
E8 Commissions reçues sur les cessions	4 706 880	4 222 229
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-9 011 078	-8 752 187
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 721 594	-5 281 938
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	-45 713	<59 269>
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	19 148 659	6 575 642
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-83 800 667	-75 684 910
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	63 610 999	48 243 223
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-7 699 073	-7 178 484
E16 Produit financiers reçus	13 494 786	13 087 742
E17 Impôts sur les bénéfices payés	-714 083	
E18 Autres mouvements	-14 591 231	-9 458 948
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	4 215 945	7 654 045
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<375>	<792 969>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	11 000	
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	10 625	<792 969>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<5 187 588>	<6 384 429>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<5 187 588>	<6 384 429>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<31 663>	<27 652>
Variations de trésorerie	<992 681>	448 995
Trésorerie de début d'exercice	5 442 957	4 993 962
Trésorerie de fin d'exercice	4 450 276	5 442 957

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
 - AFRICA RE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD : Président du conseil d'administration
 - M. Abdel Monem KOLSI : Directeur Général
- **Administrateurs**
 - M. Mohamed RIAHI ;
 - M. Michel LUCAS ;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Mohamed Trifa, représentant de la Banque de Tunisie ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - **66** Agents d'assurances
 - **40** Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice :

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué le secteur des assurances en 2013 :

- La poursuite du programme de la mise à niveau du secteur initié par les pouvoirs publics (Comité Générale des Assurances) et ce à travers le lancement d'une étude stratégique portant sur l'élaboration d'un contrat programme relatif au secteur des assurances qui s'échelonne sur 5 ans (2013-2017) et qui vise essentiellement à :
 - ✓ Améliorer le taux de pénétration du secteur des assurances dans un objectif de hisser davantage sa contribution dans l'effort global de développement de l'économie nationale.
 - ✓ Fixer les grandes orientations en matière de réforme à apporter au secteur pour se rapprocher aux standards internationaux.
- Le lancement d'une étude sur l'assurance Automobile, portant notamment sur l'établissement d'un diagnostic du système actuel de tarification et proposition d'une nouvelle approche tarifaire.
- La prorogation en 2014 de la mesure de prise en charge par l'Etat, pendant trois ans et selon un schéma dégressif, des primes d'assurances Grêle et Incendie récolte découlant des contrats souscrits par des agriculteurs au profit d'organismes prêteurs, à l'occasion de l'obtention de crédits saisonniers.
- L'entrée en vigueur, à compter du 1er septembre 2013, de l'augmentation du tarif de 5% de la garantie RC des propriétaires des véhicules terrestres à moteur.
- L'augmentation du nombre d'opérateurs exerçant sur le marché en passant de 19 Compagnies en 2012 à 22, en 2013 : Deux nouvelles sociétés d'assurance islamique « Takaful » pratiquant les diverses branches et une Compagnie spécialisée en Vie, filiale d'une banque.
- Le Conseil du marché financier a autorisé la réalisation de l'opération de fusion par absorption de la société « Assur crédit » par la « Cotunace ». Cette fusion a été approuvée le 18 octobre 2013 par les assemblées générales des sociétés fusionnantes.
- L'autorisation à 3 Compagnies de réassurance étrangères d'ouvrir leurs bureaux de souscription pour exercer la réassurance en Tunisie dans le cadre off-shore.

B/ Activité de la Compagnie en 2013:

 ▪ **Production:**
Situation comparative des primes émises au 31/12/2013 (hors acceptation): En DT

Branche	31/12/2013	Part %	31/12/2012	Part %
Automobile	34 966 709	31.28	31 907 674	30.46
Vie	23 389 770	20.93	20 523 719	19.59
Maladie	17 242 683	15.43	17 878 399	17.06
Transport et aviation	12 375 922	11.07	10 999 945	10.50
Multirisques	6 676 836	5.97	5 673 544	5.42
Incendie	4 387 378	3.93	3 529 294	3.37
Individuelle	1 676 913	1.50	2 060 664	1.97
Responsabilité Civile	2 889 139	2.58	2 748 174	2.62
Risques Spéciaux	2 854 380	2.55	3 410 939	3.26
Risques Agricoles	915 796	0.82	1 722 287	1.64
Invalidité	2 329 218	2.08	2 087 471	1.99
Assistance	855 045	0.76	905 918	0.86
Assurance-Crédit	817 912	0.73	859 004	0.82
Vol	365 285	0.33	424 796	0.41
Bris de glaces et dégâts des eaux	32 025	0.03	35 899	0.03
Total	111 775 011	100	104 767 727	100

Source : Etats de production au 31/12/2013

Au terme de l'exercice 2013, le **chiffre d'affaires** de la Compagnie a atteint un montant de **111,775 MD** contre 104,768 MD à la même période en 2012, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ 7 MD qui correspond à une **progression de 6,69%**.

 ▪ **Structure du portefeuille :**

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie, en 2013, s'est accompagnée par une modification de la structure du portefeuille qui se détaille comme suit :

- La part de l'**Automobile** a crû de **0,82 point**, en passant, pendant la période de référence, de 30,46% à **31,28%**.
- La branche **Vie**, en progression de **13,96%**, consolide sa **position** au **second rang** dans le portefeuille global de la Compagnie, avec une **part** de **20,93%**, soit une **avancée** de **1,34 point** par rapport à 2012.

- La part de la **Maladie** a régressé de **1,63 point**, en passant de 17,06%, en 2012, à **15,43%** au 31/12/2013.
- La branche **Transport et aviation** a connu une **progression** de **0,57 points** de sa part de production globale de la Compagnie, soit **11,07%** contre 10,50%, en 2012.

- **Sinistres :**

La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est améliorée nettement par rapport à l'année passée (- 24,85 points) en passant, pendant la période de référence, de 74,01% à **49,16%**.

- **Encaissements :**

Au 31 décembre 2013, le ratio d'encaissement s'est établi quasiment au même niveau que l'année précédente soit à **75,48%** contre 75.49%.

- **Placements :**

L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2013 un montant net de 292 174 093 DT contre 275 216 655 DT à la même date une année auparavant, soit une croissance de 6,16%.

Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/ 2013, un montant de 16 462 599D contre 16 219 660D en 2012.

- **Réassurance & Acceptation**

Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2013 respectivement à 22 585 790 DT (Perte) et 130 615DT (Perte) contre 11 663 354 DT (Bénéfice) et 124 381 DT (Bénéfice) au 31/12/2012.

- **Les autres produits & charges techniques :**

Au 31/12/2013, les autres produits techniques Vie & Non Vie se sont établis respectivement à 162 081 DT contre 282 235 DT en 2012.

Les charges techniques Vie & Non Vie se sont élevées respectivement à 2 269 619DT et 84 261DT contre 4 529 268 DT et 90 176DT, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non Vie

Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du « prorata temporis » et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises

relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui de la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 / Opérations techniques d'assurance Vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

▪ **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

▪ **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques

▪ Placements :

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19. Les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

▪ Provision pour dépréciation des placements et des créances :

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	752 147	-	-	752 147
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	29 531 018	10 032 822	447 299	40 011 139
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	4 440 107	-	-	4 440 107
Créances nées d'opération de Réassurance	494 079	-	614 433	1 108 512
Personnel	56 844	-	-	56 844
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 901 094	-	-	2 901 094
Débiteurs divers	7 750	-	631 915	639 665
Total :	38 183 039	10 032 822	1 693 647	49 909 508

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 949 762	1 341 886	59 826	5 351 474
Dettes nées d'opération de réassurance	13 833 332	-	-	13 833 332
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 145 988	-	-	1 145 988
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	449 695	449 695
Personnel	767 104	-	-	767 104
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 678 503	-	-	4 678 503
Créditeurs divers	548 276	-	-	548 276
Total :	24 922 965	1 341 886	509 521	26 774 372

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2013 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2012	20 000 000	36 231 873	21 200 315	-	251 960	9 797 684
Affectation	-	-	4 400 000	5 200 000	197 684	<9 797 684>
Résultat 2013	-	-	-	-	-	10 802 641
Solde au 31/12/2013	20 000 000	36 231 873	25 600 315	-	449 644	10 802 641

Conformément à la décision de l'AGO en date du 30 Mai 2013, la répartition du résultat 2012 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2012	9 797 684
Résultat reporté	251 960
<u>Total à distribuer</u>	<u>10 049 644</u>
Dividendes	<5 200 000>
Réserves facultatives	-
Réserve pour réinvestissement exonérés	<4 400 000>
<u>Résultat reporté</u>	449 644

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note **P.1.2** dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2013.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie				
	Non Vie	Vie	31/12/2013	31/12/2012
Provision pour sinistres à payer	94 415 324	2 574 226	96 989 550	113 427 434
Chargement de gestion	6 037 383	292 613	6 329 996	7 044 900
Prévision de recours à encaisser	<1 280 701>	-	<1 280 701>	<1 462 427>
Provision SAP Acceptations	702 799	-	702 799	78 312
Total :	99 874 805	2 866 839	102 741 644	119 088 219

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan
A – Actif du bilan
Note – A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortissements / Résorption	VNC 31/12/2013	VNC 31/12/2012
Logiciels	674 066	632 695	41 371	66 995
Total :	674 066	632 695	41 371	66 995

Note – A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortissements	VNC 31/12/2013	VNC 31/12/2012
AC 21 – Installations techniques et machines	4 556 065	3 103 267	1 452 798	1 102 316
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	916 583	840 544	76 039	77 770
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	52 463	-	52 463	144 068
Total :	5 525 111	3 943 811	1 581 300	1 324 154

Note – A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortissements	VNC 31/12/2013	VNC 31/12/2012
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	1 972 905	1 882 597	1 970 629
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	2 274 227	4 027 782	4 162 311
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 847 511	4 247 132	6 600 379	6 822 940

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2013	VNC 31/12/2012
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	26 115 697	-	26 115 697	24 482 876
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 101 904	-	6 101 904	6 004 899
Total :	32 217 601	-	32 217 601	30 487 775

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2013	VNC 31/12/2012
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	75 802 449	5 476 486	70 325 963	71 848 055
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	86 227 356	416	86 226 940	86 848 673
AC 333 – 334 Prêts	756 487	120 027	636 460	776 440
AC 335 – Dépôts monétaires	94 820 000	-	94 820 000	77 910 000
Total :	257 606 292	5 596 929	252 009 363	237 383 168

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour primes non acquises acceptations	643 951	444 460
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	702 799	78 312
Total :	1 346 750	522 772

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2013	31/12/2012
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	8 967 865	7 572 714
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	35 367	230 401
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	24 672 053	36 340 201
AC 550 – Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non vie	-	-
AC 561 - Provisions pour sinistres non vie (1)	2 246 554	5 020 031
Total :	35 921 839	49 163 347

(1) Cette provision constitue la part des réassureurs dans la provision pour risques encourus.

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	31/12/2013	31/12/2012
Primes acquises et non émises non vie	3 807 041	4 166 432
Primes acquises et non émises vie	980 480	947 857
S/Total :	4 787 521	5 114 289
Primes à annuler	<4 035 374>	<3 855 200>
Total :	752 147	1 259 089

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2013	31/12/2012
Quittances de primes à recevoir	36 809 048	33 083 969
Quittances de primes à recevoir P/C Co-assureurs	117 227	190 683
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau		
Direct – Débit	2 371 592	1 895 457
Effets en portefeuille	447 489	418 411
Chèques impayés	265 783	212 858
S/Total :	40 011 139	35 801 378
Provisions au titre des arriérés primes	<5 503 665>	<5 069 171>
Provision au titre des chèques impayés	<208 364>	<212 858>
Provision au titre des effets impayés	<201 495>	<206 553>
Total :	34 097 615	30 312 796

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2013	31/12/2012
Avances sur recours matériels	1 282 026	1 186 633
Avances sur recours corporels	981 940	700 027
Indemnisation Directe des Assurés	1 323 008	1 265 678
Sinistres officieux	1 523	274
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	851 610	1 394 442
Provisions pour dépréciation de créances	<257 077>	<272 209>
Total :	4 183 030	4 274 845

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	31/12/2013	31/12/2012
Cessionnaires	965 444	19 926 066
Cédantes	143 068	268 180
Total :	1 108 512	20 194 246
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	494 079	19 579 813

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	31/12/2013	31/12/2012
Avances au personnel	13 760	20 265
Autres avances	43 084	48 984
Total :	56 844	69 249

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	31/12/2013	31/12/2012
Avances sur impôts/sociétés	152 733	58 718
Acomptes provisionnels	2 598 892	2 150 152
Autres	149 469	119 882
Total :	2 901 094	2 328 752

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2013	31/12/2012
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	218 141	215 841
S/Total	639 665	637 365
Provision pour dépréciation	<631 915>	<631 915>
Total :	7 750	5 450

(1) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné et ce pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif
A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2013	31/12/2012
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	3 078 502	4 096 505
Effets remis à l'encaissement	1 371 272	1 336 014
Comptes bancaires en Devises	-	9 848
Caisse	502	590
Total :	4 450 276	5 442 957

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2013 à 2 087 470 DT contre 1 721 078 DT au 31/12/2012.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif
A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	5 614 176	4 758 024
loyers échus et à recevoir	162 967	191 291
Total :	5 777 143	4 949 315

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	31/12/2013	31/12/2012
Autres charges constatées ou payées d'avance	7 585	9 716
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	153 071	302 096
Total :	166 426	317 582

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan
Note P1 - Capitaux propres

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	36 231 873	36 231 873
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	29 505 870	29 505 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483

P 1.3 – Autres capitaux propres	25 600 315	21 200 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	23 651 630	19 251 630
P 1.4 – Résultat reporté	449 644	251 960
S/Total :	82 281 832	77 684 148
P 1.5 – Résultat de la période	10 802 641	9 797 685
Total capitaux propres avant affectation :	93 084 473	87 481 833

Note - P 2 – Passif
P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

Solde d'ouverture	31/12/2013	31/12/2012
Provision d'ouverture	3 933 798	933 798
Constitution	-	3 000 000
Reprise	-	-
Provision de clôture	3 933 798	3 933 798

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2013	31/12/2012
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	26 940 734	24 029 998
PA 320 – Provisions d'assurance vie	97 646 545	90 615 980
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 866 839	2 419 074
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	99 874 805	116 669 145
PA 340 – Provisions pour P.B & Ristournes Vie	889 326	898 024
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	940 116	943 949
PA 350 – Autres provisions techniques vie	-	1 258 125
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	5 394 943	8 208 283
- Réserve pour risques en cours (1)	2 712 398	5 949 768
- Réserve mathématique de rentes	2 640 433	2 212 211

- Réserve d'invalidité	22 468	26 660
- Arrérages à payer	19 644	19 644
Total :	234 553 308	245 042 578

(1) Comparé à l'exercice 2012, marqué par un ensemble de sinistres importants touchant la branche «Incendie », le rapport des charges de sinistres rapportées aux primes acquises, au 31 décembre 2013, s'est nettement amélioré. Il en découle une provision pour risques en cours de 2 712 398 DT contre 5 949 768 DT au 31 décembre 2012, soit un recul de 3 237 370DT.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour primes non acquises	5 147 190	4 349 431
Provisions pour sinistres vie	35 367	230 401
Provisions pour sinistres non vie	19 777 775	31 869 605
Total :	24 960 332	36 449 437

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	31/12/2013	31/12/2012
Commissions sur arriérés	3 590 810	3 235 558
Comptes de régularisation	1 145 997	1 636 565
Comptes intermédiaires sinistres maladie	364 563	389 085
Primes affaires collectives à payer	250 104	655 273
Total :	5 351 474	5 916 481

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2013	31/12/2012
Recours client	61 487	43 449
Sinistres officieux	253 762	257 680
Comptes de régularisation Sinistres	830 739	491 977
Total :	1 145 988	793 106

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	31/12/2013	31/12/2012
Cessionnaires	12 913 529	8 027 110
Rétrocessionnaires	26 962	26 650
Cédantes	892 841	251 482
Total :	13 833 332	8 305 242

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	83 692	72 064
Total :	449 695	438 067

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2013	31/12/2012
Dettes provisionnées pour congés payés	390 326	364 677
Autres charges à payer	367 572	356 199
Autres dettes	9 206	48 466
Total :	767 104	769 342

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2013	31/12/2012
Retenues à la source	368 781	365 247
Taxes d'assurance à payer	383 728	441 865
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 004 179	3 040 795
Cotisations Sociales	521 815	582 815
Autres charges sociales à payer	400 000	300 000
Total :	4 678 503	4 730 722

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

	31/12/2013	31/12/2012
Actionnaires, dividendes à payer	149 408	136 997
Autres crédoeurs divers	398 868	195 879
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	-	192 500
Total :	548 276	525 376

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	31/12/2013	31/12/2012
Encaissements en instance d'affectation	174 670	81 023
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	1 008	1 008
Autres comptes de régularisation Passif	1 210 516	1 564 064
Total :	1 386 194	1 646 095

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 / Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.3 / Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 / Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2013 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2013	31/12/2012
Cadres	103	117
Agents d'encadrement	36	32
Agents d'exécution	33	28
Personnel de services	3	2
Personnel en détachement	1	1
Total :	176	180

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2013 à la somme de 6 672 075 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2013	31/12/2012
Salaires	4 204 863	3 867 672
Charges sociales	1 225 031	1 175 063
Assurance collective vie	1 168 790	1 057 232
Personnel en détachement	73 391	111 450
Total :	6 672 075	6 211 417

6.5 / Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 9 687 207 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2013	31/12/2012
Agents généraux	5 329 390	4 993 945
Courtiers	1 965 995	2 164 381
Autres commissions	2 176 135	1 862 861
Commissions Acceptations	215 687	46 281
Total :	9 687 207	9 067 468

6.6 / Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 111 775 011 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2013	31/12/2012
Nord	94 228 802	87 803 966
Centre	5 867 497	6 289 714
Sud	11 678 712	10 674 047
Total :	111 775 011	104 767 727

6.7 / Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Profits exceptionnels	27 474
Profits sur exercices antérieurs	6 403
Total :	33 877

6.8 / Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat Comptable	13 647 602	12 685 343
Réintégrations	3 226 800	5 707 146
Déductions	<5 143 441>	<5 742 036>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	11 730 961	12 650 453
Réinvestissements exonérés	<3 602 500>	<4 400 000>
Résultat fiscal	8 128 461	8 250 453
Impôt sur les sociétés	<2 844 961 >	<2 887 658 >
Résultat Net de l'exercice	10 802 641	9 797 685

6.9 / Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	Montant
Provision mathématique vie à l'ouverture	90 615 980
Charges de provisions au 31/12/2013	18 894 463
S/Total :	109 510 443
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<11 863 898>
Total :	97 646 545

6.10/ Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

- **Changement de méthodes comptables**

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2013 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2012.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du Code des Assurances, la marge de solvabilité requise pour la Compagnie est évaluée, au 31 décembre 2013, à **19 067** KDT. Ainsi, les capitaux propres s'élevant à **93 084** KDT représentent plus de **4,88** fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques de la Compagnie s'élève, au 31 décembre 2013, à **124,98%**.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2013

O	Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
		A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
						Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
	Actifs incorporels	653 363	20 703		674 066	586 368		68 612		22 285		632 695		41 371
	Concessions, brevets, marques	653 363	20 703		674 066	586 368		68 612		22 285		632 695		41 371
	Actifs corporels d'exploitation	6 944 516	1 282 453	2 701 858	5 525 111	5 620 362		521 349		2 197 900		3 943 811		1 581 300
	Installations techniques et machines	5 883 210	686 491	2 013 636	4 556 065	4 780 894		498 142		2 175 769		3 103 267		1 452 798
	Autres installations, outillage et mobilier	917 238	15 540	16 195	916 583	839 468		23 207		22 131		840 544		76 039
	Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	144 068	580 422	672 027	52 463									52 463
	Placements	281 693 854	84 947 978	64 623 678	302 018 154	4 024 571	2 452 628	332 230	3 280 340	109 669	136 039	4 247 132	5 596 929	292 174 093
	Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	9 860 900			9 860 900	4 024 571		332 230		109 669		4 247 132		5 613 768
	Acomptes aux fournisseurs	296 611			296 611									296 611
	Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	690 000			690 000									690 000
	Placements dans les entreprises liées													
	- Parts	30 487 775	1 994 363	264 537	32 217 601									32 217 601
	- Bons et Obligations													
	Placements dans les Entreprises avec un lien de participation													
	- Parts													
	- Bons et Obligations													
	Autres placements financiers													
	Actions, autres titres à revenu variable	74 180 240	35 596 979	33 974 770	75 802 449		2 332 185		3 280 340		136 039		5 476 486	70 325 963
	Obligations et autres titres à revenu fixe	86 849 089	7 492 500	8 114 233	86 227 356		416						416	86 226 940
	Prêts hypothécaires	399 599		49 474	350 125									350 125
	Autres prêts	496 868	107 386	197 892	406 362		120 027						120 027	286 335
	Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	77 910 000	38 410 000	21 500 000	94 820 000									94 820 000
	Autres													
	Créances pour espèces déposées	522 772	1 346 750	522 772	1 346 750									1 346 750

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2013

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	5 910 379	19 052 502	13 142 123
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	79 144 122	73 978 660	105 698 186	31 719 526
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	17 601 768	17 594 024	17 782 473	188 449
Autres parts d'OPCVM (4)	11 274 160	10 970 880	11 326 165	355 285
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	86 227 356	86 226 940	86 226 940	-
Prêts hypothécaires	350 125	350 125	350 125	-
Autres prêts et effets assimilés	406 362	286 335	286 335	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 346 750	1 346 750	1 346 750	-
Autres dépôts (6)	94 820 000	94 820 000	94 820 000	-
Total :	302 018 154	292 174 093	337 579 476	45 405 383

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	19 192 191	50 911 715
Actions non cotées :	54 786 469	54 786 471
Total :	73 978 660	105 698 186

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations cotées :	21 437 030	21 437 030
Obligations non cotées :	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	59 067 910	59 067 910
Total :	86 226 940	86 226 940

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	27 421 013	49 008 067	27 538 879	30 563 007	23 947 473
Provisions pour sinistres	5 152 925	6 528 691	9 148 466	19 012 913	35 077 098
Total charges des sinistres	32 573 938	55 536 758	36 687 345	49 575 920	59 024 571
Primes acquises	59 548 670	64 011 777	66 908 625	72 449 756	79 741 133
% sinistres / primes acquises	54,70%	86,76%	54,83%	68,43%	74,02%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Inventaire 2012</i>					
Règlements cumulés	49 769 291	28 732 090	37 864 607	36 067 322	21 997 607
Provisions pour sinistres	5 044 579	6 418 092	10 962 451	21 739 471	53 048 692
Total charges des sinistres	54 813 870	35 150 182	48 827 058	57 806 793	75 046 299
Primes acquises	64 011 777	66 908 625	72 449 756	79 741 133	82 116 731
% sinistres / primes acquises	85,63%	52,53%	67,39%	72,49%	91,39%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Inventaire 2013</i>					
Règlements cumulés	29 639 849	40 971 135	40 328 467	53 494 809	19 891 845
Provisions pour sinistres	4 694 791	7 192 909	16 932 010	18 678 660	31 699 601
Total charges des sinistres	34 334 640	48 164 044	57 260 477	72 173 469	51 591 446
Primes acquises	66 908 625	72 449 756	79 741 133	82 116 731	83 402 780
% sinistres / primes acquises	51,32%	66,48%	71,81%	87,89%	61,86%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2013

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		895 940	895 940	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des participations				
Revenus des autres placements	1 572 574	13 866 430	15 439 004	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)		127 655	127 655	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Total produits des placements	1 572 574	14 890 025	16 462 599	
Intérêts		1 010 514	1 010 514	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Frais externes et internes	446 895	3 940 571	4 387 466	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	446 895	4 951 085	5 397 980	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2013

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	409 328	10 700 416	1 014 723	11 087 202	23 211 669
Charges de prestations	-	<3 159 652>	<687 541>	<11 228 465>	<15 075 658>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<1 460 165>	<1 836 746>	<84 250>	<2 476 373>	<5 857 534>
Solde de souscription :	<1 050 837>	5 704 018	242 932	<2 617 636>	2 278 477
Frais d'acquisition	<38 902>	<1 016 946>	<96 437>	<1 053 706>	<2 205 991>
Autres charges de gestion nettes	<10 915>	<285 323>	<27 057>	<295 636>	<618 931>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<49 816>	<1 302 269>	<123 494>	<1 349 342>	<2 824 922>
Produits nets de placements	330 811	1 105 742	177 850	2 287 243	3 901 646
Participation aux résultats	-	<94 263>	-	<293 246>	<387 509>
Solde Financier :	330 811	1 011 479	177 850	1 993 997	3 514 137
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<258 705>	-	-	<258 705>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	200 162	-	-	200 162
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	<195 034>	-	-	-195 034
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	2 217	-	-	2 217
Solde de réassurance :	0	<251 360>	0	0	<251 360>
Résultat technique 2013 :	<769 842>	5 161 867	297 288	<1 972 981>	2 716 332
Résultat technique 2012 :	239 875	5 683 312	<14 927>	<907 293>	5 000 967
Variation 2012 - 2011 :	<1 009 717>	<521 445>	312 215	<1 065 688>	<2 284 635>
	-421%	-9%	-2092%	-117%	-46%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie				33 133	33 133
Rachats Vie payés			89 806		89 806
Capitaux échus Vie		2 902	597 735	11 140 322	11 740 959
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	9 062 393	25 833 793	4 742 513	58 007 846	97 646 545
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	7 456 474	23 097 650	3 971 216	56 090 640	90 615 980

Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2013

Eléments	Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalité	Individuelle	Loi	S/Total	Acceptations	Total
Primes acquises																	
PRNV11 Primes émises	33 684,373	11 815,892	509,445	10 815,832	227,938	2 829,792	901,693	2 949,309	854,068	844,445	16 192,063	2 218,035	1 587,774	,000	85 520,662	792,854	86 313,516
PRNV12 Variation des primes non acquises	-2 227,862	-339,844	50,980	-745,155	-16,671	48,867	254,316	93,173	-24,329	14,650			180,632	,000	-2 711,245	-199,491	-2 910,736
Charges de prestations																	
CHNV11 Prestations et frais payés	-21 708,900	-782,134	-65,347	-23 920,555	-15,876	-263,197	-394,304	-725,149	-9,118	-136,342	-16 346,265	-289,316	-159,787	-103,167	-64 919,455	-21,490	-64 940,945
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	-4 678,474	-165,803	-896	26 480,714	4,853	-566,374	10,184	-598,406	-1,057	-83,745	-534,071	-5,426	10,914	34,084	19 906,509	-539,005	19 367,504
Solde de souscription :	5 069,138	10 528,111	584,192	12 630,836	200,244	2 049,089	771,888	1 718,928	819,565	639,009	-688,273	1 923,293	1 619,533	-69,082	37 796,471	32,868	37 829,338
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	-1 030,805	-389,752	-102,849	-938,474	-116,478	-221,838	-145,099	-390,713	-80,469	-98,602	-276,884	-92,773	-267,404	,000	-4 152,140		-4 152,140
CHNV43, CHNV5 Autres charges de gestion nettes	-3 587 918	-514 306	-67 250	-1 086 405	-16 915	-228 307	-145 750	-288 947	-173 721	-202 570	-595 694	-167 415	-236 402	-751	-7 322 351	-179,734	-7 502,085
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-4 618,723	-904,059	-170,099	-2 034,878	-133,394	-450,144	-290,849	-679,660	-254,190	-301,172	-872,578	-260,188	-503,806	-751	-11 474,490	-179,734	-11 654,224
PRNT3 Produits nets des placements	2 809,586	131,052	25,736	1 013,067	57,397	151,387	30,710	107,131	6,564	31,716	101,585	1,919	41,173	37,004	4 546,027	30,231	4 576,258
CHNV3 Participation aux résultats	-34,991	-27,500		,275	,000	,000	,000	3,783	,000	,000	-47,630	,000	,000	,000	-106,063		-106,063
Solde Financier :	2 774,595	103,552	25,736	1 013,342	57,397	151,387	30,710	110,914	6,564	31,716	53,955	1,919	41,173	37,004	4 439,964	30,231	4 470,195
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	-12 863,860	-10 394,165	-615,315	-8 485,010	-210,792	-968,885	-920,953	-2 650,772	-834,989	-830,247	0,000	0,000	-618,745	0,000	-39 393,733		-39 393,733
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	1 769,410	836,228	40,386	21 195,142	14,574	4,372	221,101	539,542	0,000	80,000	0,000	0,000	21,404	0,000	24 722,159		24 722,159
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	9 069,018	-53,069	3,488	-24 044,005	-14,574	43,802	-8,943	538,765	0,000	75,000	0,000	0,000	-51,107	0,000	-14 441,625		-14 441,625
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	2 003,370	878,961	52,412	2 108,481	50,521	124,900	159,136	794,615	226,684	285,459	0,000	0,000	94,230	0,000	6 778,769		6 778,769
Solde de Réassurance (2013) :	-22,062	-8 732,045	-519,029	-9 225,392	-160,271	-795,811	-549,659	-777,850	-608,305	-389,788			-554,218	0,000	-22 334,430		-22 334,430
Solde de Réassurance (2012) :	-1 147,514	-6 814,669	-1 050,045	25 260,875	-40,460	-752,876	-831,607	-1 631,444	-628,648	-633,801			-86,839	,000	11 642,972		11 642,972
Résultat technique (2013) :	3 202,948	995,559	-79,200	2 383,908	-36,024	954,520	-37,910	372,332	-36,366	-20,234	-1 506,896	1 665,024	602,682	-32,829	8 427,515	-116,635	8 310,879
Résultat technique (2012) :	2 069,981	738,053	-174,866	16,454	-49,394	983,902	-9,867	378,363	-63,048	-206,398	298,516	1 195,589	13,315	6 750,470	130,330	6 880,800	
Variation 2013 - 2012	1 132,967	257,506	95,666	2 367,454	13,370	-29,381	-28,043	-6,032	26,682	188,164	-1 805,411	103,154	-592,907	-46,144	1 677,044	-246,965	1 430,079
Aug.Bénéfice	54,73%	34,89%	54,71%	14388,46%	27,07%	-2,99%	-284,22%	-1,59%	42,32%	90,29%	-604,80%	6,60%	-49,59%	-346,56%	24,84%	-189,49%	20,78%
Aug.Bénéfice																	
Dim.Perte																	
Aug.Bénéfice																	
Dim.Perte																	
Informations complémentaires :																	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	15 511,514	1 699,770	116,412	4 113,278	1 512,842	636,208	314,130	1 154,526	221,541	326,239			690,323		26 296,783	643,951	26 940,734
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	13 283,652	1 359,926	167,392	3 368,123	1 496,171	685,076	568,446	1 247,699	197,212	340,889			870,954		23 585,538	444,460	24 029,996
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	73 008,634	1 892,180	563,407	11 588,036	267,830	4 292,700	499,183	2 454,727	687,955	3 322,200	35,530	482,424	77,200		99 172,006	702,799	99 874,805
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	69 046,025	1 751,553	564,055	34 905,034	272,883	3 743,118	509,367	1 755,321	604,210	2 827,192	35,530	499,334	77,411		116 699,833	78,312	116 699,833
Provision pour PB et Ristournes à la Clôture	78,030	715,572	91,529	2,474	2,270	4,073	5,729	-12,827	1,027	52,215	-1,501	1,525			940,116		940,116
Provision pour PB et Ristournes à l'Ouverture	63,451	699,598	91,564	5,794	2,656	4,073	7,192	-12,804	1,028	81,014	-1,280	1,663			943,948		943,948
Autres provisions techniques à la clôture :	5 394,943	1 610,177		2 712,398								22,468		1 049,900	5 394,943		5 394,943
- Provisions pour risques en cours	2 712,398			2 712,398											2 712,398		2 712,398
- Provisions mathématiques de rentes	2 640,433	1 610,177												1 030,256	2 640,433		2 640,433
- Arrérages de rentes à payer	19,644													19,644	19,644		19,644
- Réserve des rentes d'invalidité	22,468														22,468		22,468
Autres provisions techniques à l'ouverture :	8 208,283	1 148,082		5 949,768								26,660		1 083,773	8 208,283		8 208,283
- Provisions pour risques en cours	5 949,768			5 949,768											5 949,768		5 949,768
- Provisions mathématiques de rentes	2 212,211	1 148,082												1 064,129	2 212,211		2 212,211
- Arrérages de rentes à payer	19,644													19,644	19,644		19,644
- Réserve des rentes d'invalidité	26,660														26,660		26,660

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31 décembre 2013**

Année d'inventaire	Exercice				
	2009	2010	2011	2012	2013
Participation aux résultats (état de résultat technique)	0	0	0	0	0
* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	398 756	524 114	710 525	195 970	378 963
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie					
* Provisions mathématiques moyennes	45 386 746	59 198 283	73 603 802	85 458 880	94 106 263
* Montant minimum de participation	0	0	0	0	0
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	0	0	0	0	0

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2013**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	23 211 669
Charges de prestations	CHV11	<15 075 658>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<5 857 534>
Solde de souscription :		2 278 477
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<2 205 991>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<618 931>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<2 824 922>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	3 901 646
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<387 509>
Solde Financier :		3 514 137
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<258 705>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	200 162
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	-195 034
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	2 217
Solde de réassurance :		<251 360>
Résultat technique :		2 716 332
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		33 133
Montants des rachats Vie		89 806
Capitaux échus Vie		11 740 959
Intérêts techniques bruts de l'exercice		97 596 545
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		90 615 980
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2013**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	86 313 516
Variation des primes non acquises	PRNV12	<2 910 736>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<64 940 945>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV6	19 367 504
Solde de souscription :		37 829 338
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 152 140>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<7 502 085>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<11 654 224>
Produits nets de placements	PRNT3	4 576 258
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<106 063>
Solde Financier :		4 470 195
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<39 393 733>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	24 722 159
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	<14 441 625>
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	6 778 769
Solde de Réassurance :		<22 334 430>
Résultat technique :		8 310 879
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		26 940 734
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		24 029 998
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		99 874 805
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		116 669 145
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		940 116
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		943 949
Autres provisions techniques à la clôture		5 394 943
Autres provisions techniques à l'ouverture		8 208 283